

Le secrétaire parlementaire a tenté de nous expliquer de faibles pertes encourues par les installations. Il a essayé d'expliquer que ces modifications sont proposées parce que les surplus doivent servir désormais aux installations—or jusqu'à récemment, ces surplus étaient très peu importants. Il nous a informés pour la première fois, à l'exception de l'examen très détaillé présenté par les représentants de la Commission d'énergie du Nord canadien au comité en 1969, et des innombrables déclarations évasives du ministre, du directeur général de la Commission d'énergie et du sous-ministre, qui est également président de la Commission, que la Commission ou le gouvernement allaient adopter une politique d'égalisation des taux que tous les habitants du Nord réclament.

Le secrétaire parlementaire a également été très succinct dans son historique de la Commission d'énergie, historique qui était par ailleurs erroné. Il n'a pas non plus retracé l'historique des investissements de capitaux privés dans la production et la distribution de l'énergie dans le Nord. Il a déclaré que la Commission d'énergie avait été créée en 1948 et qu'à cette époque ses activités se limitaient à la construction d'installations de production et de distribution dans les Territoires du Nord-Ouest. Étant donné qu'un besoin précis doit être satisfait dans le Yukon, c'est-à-dire alimenter en énergie la United Keno Hill Mines Ltd. qui pendant plusieurs années s'est alimentée elle-même et qui encore récemment était la plus riche mine d'argent du continent nord-américain, la Commission d'énergie décida de faire modifier la loi pour pouvoir construire cette installation dans le Yukon. La modification date, je crois, de 1952.

Le secrétaire parlementaire nous a également faussement indiqué que les activités de la Commission se limitaient au nord du Canada. Or, elles ne se limitent pas aux régions situées au nord du 60° parallèle. Des 20 entreprises qu'exploite la Commission, l'une se trouve au nord de la Colombie-Britannique, à Field, et une autre dans le nord de la Saskatchewan à Moose Factory. Dans le Yukon la Commission d'énergie exploite trois entreprises qui sont Dawson City, Mayo et Whitehorse. Toutes les autres installations de production et de distribution d'électricité de la Commission se trouvent dans les Territoires du Nord-Ouest.

Je dirai quelques mots dans un moment de la péréquation des taux et de ce qu'elle signifie pour les habitants du Yukon, ainsi que de l'implantation sur une vaste échelle, à titre expérimental, du socialisme d'État au-delà du 60° parallèle; mais, pour l'instant, je vais réparer certaines omissions et rectifier certaines inexactitudes dans le document dont le secrétaire parlementaire a donné lecture.

Suivant le témoignage du président de la Commission à l'époque où le comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien en étudiait les prévisions budgétaires pour 1949, la CENC a été établie pour produire et distribuer de l'énergie électrique aux endroits où le secteur privé se refusait à investir ou ne le pouvait pas. Voilà un critère très important dont le secrétaire parlementaire n'a pas soufflé mot.

En dehors de l'installation de Mayo, destinée à desservir précisément la mine d'Elsa, la Commission n'en avait donc pas d'autre au Yukon. La loi a été modifiée pour lui permettre de fournir de l'énergie électrique aux agglomé-

rations qui étaient alors approvisionnées par le ministère de la Défense nationale, le ministère des Transports et d'autres organismes.

• (3.30 p.m.)

Ce n'est qu'en 1958, soit environ six ans plus tard et dix ans après la création de la Commission d'énergie du Nord canadien, que cette dernière décida de construire ce barrage, à cause des besoins en énergie de cette région qui ne pouvaient pas être satisfaits par la Yukon Electrical Company, qui appartenait encore aux descendants des fondateurs de cette entreprise privée constituée en 1901. La Commission n'avait rien tenté pendant tout ce temps. Même après 1958, alors que l'usine de Whitehorse était établie, la Commission a pris conscience il y a seulement un an et demi du fait que le Yukon se développait et que le temps était venu d'en profiter.

Au Yukon, nous avons donc attendu une vingtaine d'années, de 1948 à 1968, avant que la Commission d'énergie du Nord Canadien se décide à se mettre à l'œuvre. Old Crown, Keno City, Stewart Crossing, Pelly River, Carmacks, Beaver Creek, Burwash Landing, Destruction Bay, Haines Junction, Carcross, Teslin, Watson Lake et Lower Post, toutes ces localités attendaient que le gouvernement veuille bien établir un organisme qui entreprenne ce que l'entreprise privée ne voulait ou ne pouvait tenter.

La Yukon Electrical Company a été achetée, comme l'a dit le secrétaire parlementaire, par la Canadian Utilities à la fin des années 60 et s'est installée dans chacune de ces localités; il s'y trouve des centrales électriques dont la production est distribuée par la compagnie productrice. La CENC a eu une ouverture quand Keno City a été mise en vente, et savait qu'on avait l'intention de la vendre à la Yukon Electrical Company. Soudain, la CENC a suscité beaucoup d'intérêt.

Quand le secrétaire parlementaire minimise le rôle des capitaux d'investissement de cette façon, en omettant de dire dans quelle mesure, pour quelle valeur (environ 250 millions de dollars) l'entreprise privée participe à la commission d'énergie dans le Territoire du Yukon, il rend un mauvais service à la Chambre. Je suis sûr qu'il l'a fait sans mauvaise intention, car il ne lisait pas son propre texte mais se bornait à présenter des faits à la Chambre. La vérité est que la CENC et ses fonctionnaires ne se pressaient pas. Ils n'en savaient pas plus long sur le développement du Nord que ce qu'ils pouvaient en voir d'ici, comme c'est habituellement le cas. Je plains le ministre, car ses propos avaient justement la consonnance de ceux que pourrait tenir un citoyen de Toronto, ou d'ailleurs, sur le développement du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Il n'est sûrement pas bien renseigné sur la question.

Examinons certaines des statistiques qu'il a citées sous leur vrai jour. Il a parlé de péréquation des taux et il a mis en bloc, comme le veut la politique du gouvernement, les deux territoires du Nord pour la commodité de l'État et des services administratifs. Les capitaux privés ont un rôle à jouer dans le développement de notre pays, surtout de ses régions septentrionales. Pas plus, je pense, qu'aucun autre député de mon parti, je ne crois que l'État doive tarir et chasser les capitaux en exerçant un contrôle sur les processus de développement. C'est exactement ce qui se produit ici.